

20/02/2017



GENDARMERIE



Réunion d'information à la Région de gendarmerie d'Auvergne à Clermont-Ferrand



Mardi 14 février 2017 au matin, le SNAPATSI a tenu une réunion d'information à destination de l'ensemble des personnels civils de Région de gendarmerie d'Auvergne à Clermont-Ferrand, animée par Hugues THIBAUT, secrétaire national pour les personnels techniques et Christophe ANDRODIAS, secrétaire national gendarmerie.

Première réunion d'information de notre organisation en Auvergne, nous avons été accueillis très favorablement par les personnels de tous statuts. Le dialogue social sous tous ses aspects semble être une réalité et de bonne qualité, chose assez rare pour être signalée.

Notre réunion d'information a été l'occasion de présenter notre organisation incontournable au MININT, sa présence dans la plupart des CAP Locales, CAP Nationales, comités techniques de réseau et ministériel.

Nous avons traité une préoccupation majeure locale à savoir le positionnement des agents dans le cadre de la réforme des Régions. A ce sujet, nous avons rassuré les participants en leur rapportant les propos sans équivoque tenus par le DGGN : « Pas de déplacement contraint ou forcé », le choix devant être laissé à l'agent concerné. Nous serons particulièrement vigilants quant au respect de cette directive en étant à vos côtés si toutefois la question devait se poser.

L'actualité générale (statuts, réformes, la situation des autres régions GN...) a été largement commentée, en parallèle de ce qui se passe en Police nationale, comparaison intéressante de deux périmètres qui se veulent complémentaires.



A l'issue de la réunion, la délégation du SNAPATSI a été reçue par le commandant en second de la Région, le colonel Patrick Peyramaure afin de faire le point sur les attentes des personnels et la qualité du dialogue social.

BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20
Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

**Dans le simple intérêt des agents,
le SNAPATSI toujours présent !**